



AMENAGEMENT DU FONCTIONNEMENT AU 6 AVRIL

publié le 02/04/2021

PERIODE DE CONFINEMENT

Mesdames, Messieurs,

Suite aux décisions du gouvernement prises mercredi 31 mars, vous trouverez en pièce jointe les principes de fonctionnement durant la période citée.

Nous restons tous à votre disposition le secrétariat répondra à vos appels entre 8h00 et 12h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Vos souhaitant à tous le meilleur à très bientôt

M. STINDEL Yann

Document joint

 [protocole_de_fonctionnement_a_compter_du_06_avril_2021-2](#) (PDF de 221.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.